

comparant la marque de valeur en question avec les asses sémilibrales a par la suite corrigé le résultat vers la proportion de 1:9. Par ailleurs, les premiers essais pour unir les statères aux demi-quadrigrats doivent être considérés comme un échec. A la différence de ses prédécesseurs H.Mattingly⁴⁵ est parvenu à ce problème en partant des principes de la métrologie monétaire grecque, il a notamment pris l'équivalence entre 1 statère et 12 quadrigrats. De plus, il a admis d'une façon assez convaincant que le statère possédant la marque XXX avait été frappé après l'introduction de la réforme sémilibrale. R.Thomsen et M.Crawford adoptent une opinion proche mais en la reportant à toutes les trois catégories de nominaux avec la scène du serment. Thomsen en outre, repousse leur émission vers l'an 216 av.J.-C. en la liant de surplus avec la réduction quadrantale, pourtant cela est visiblement contraire au passage de Pline l'Ancien⁴⁶.

Suite à la thèse de Mommsen, Thomsen n'hésite pas à dire que le seul le statère pesant quatre scrupules avait été différencié par la marque XXX, d'autre part sur les avers des seconds unités monétaires il n'y avait aucune détermination. En conséquence il nous semble juste de supposer que les pièces pesant six et trois scrupules dépourvues des symboles de valeur ont pu être émises déjà vers l'an 218 av.J.-C. tandis que le nominal possédant la marque XXX serait apparu dans la circulation monétaire seulement après l'introduction de la réforme sémilibrale; donc nous pouvons adopter le rapport de valeur entre l'or et le cuivre de 1:1080. Hélas la situation plus difficile concerne celui entre l'or et l'argent. W.Giesecke, en admettant une relation de nominaux sous forme d'une équation 1 statère = 12 quadrigrats, fixa le niveau d'échange de tous les deux métaux à 1:10, par contre H.Mattingly⁴⁷ prenant en comparaison le poids réduit du denier, conformément à la chronologie prise par lui-même, obtint une proportion de 1:12. Une partie des auteurs suivent la supposition de M.Crawford d'après laquelle la réforme sémilibrale n'ait pas changé le précédent rapport de valeur entre l'or et l'argent ainsi qu'entre l'argent et le cuivre. Dans ce cas la thèse de Thomsen formulée plus haut quant à la